

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

12 OCTOBRE 2011

Etaient présents

Eliane BOUDON

Geneviève BUISSON

Bruno LETARNEC

Guy ODE

Marie-Catherine OSTROWSKI

Nathalie PECNARD

Marie-Claude RIOCREUX

Erick THUILLIER

Maria THUILLIER

Marie-Paule VIGER

1- SITE INTERNET

Bruno, Thierry Lecerf, Erick, Marie-Claude Riocreux et Eliane se sont réunis pour le réorganiser.

Adresse du site : calibreddaine.folk@free.fr

Par l'intermédiaire du site, on pourra avoir accès à Youtube. Pour cela, il faudra donner l'identifiant (calibreddaine) puis le mot de passe (gavottes).

Thierry est chargé de réorganiser les rubriques principales.

Avec SPIP, il sera possible d'alimenter les rubriques pour ceux qui ont le droit d'accès (Erick, Marie-Claude, Bruno, Thierry et Eliane).

Les administrateurs sont Erick, Bruno et Thierry.

Il est envisagé de créer une partie accessible uniquement aux adhérents et pas au grand public. Dans cette partie, il y aurait des documents comme le trombinoscope par exemple.

Il faut ajouter un plug'in.

2- EVENEMENTS DEJA PROGRAMMES

3 et 4 décembre : week-end du Téléthon.

Le samedi soir, nous participerons au spectacle des associations. Nous présenterons 4 ou 5 danses pour une durée de 10 minutes.

Cette participation nous permettra de nous faire connaître et de faire de la pub pour le bal du lendemain. Il faut d'ors et déjà savoir sur combien de danseurs nous pouvons compter. Il en faudrait au moins 8, l'idéal étant d'en avoir 12 ou 16.

Les danses retenues sont : la bourrée à 2 temps, la polka de John Ryan, la Tarentelle, tempête ou Virginian Reel.

Le dimanche nous animerons un bal au profit du Téléthon. La salle (Renoir) a été réservée par l'association Téléthon. Nous l'avons de 10h00 à 24h00. Le bal aura lieu de 14h00 à 18h30/19h00. Nous pourrions clôturer la journée par un petit buffet convivial entre nous.

Marie-Claude sera chargée de chapeauter l'organisation du week-end.

11 février : bal du carnaval à la salle Théodore Monot. Bruno est chargé de son organisation. Le bal sera précédé d'un stage de danses bretonnes. A voir avec Paul Legaludec.

7/8/9 avril : participation au spectacle du jumelage (accueil des écossais). Si nous y participons, nous souhaiterions reprendre les mêmes danses que l'an dernier étant donné que le public ne sera pas le même.

2 juin : bal de l'Europe peut-être couplé avec la fête de l'enfance si nous y participons. A l'occasion de ce week-end, nous accueillerons un groupe anglais que connaît Thierry Lecerf. Il s'agit d'un groupe qui fait de l'animation de rues. Il faudra donc voir avec la mairie pour qu'ils puissent déambuler dans un quartier de la ville.

Nathalie se chargera de l'organisation.

9 juin : animation d'un bal à Limours

16 juin : animation d'un mariage dans la région de Limours. Il faudra surtout les musiciens et seulement quelques danseurs.

23 juin : fête de la musique

3- INVESTISSEMENTS

- ✧ Achat d'un enregistreur d'environ 80 euros
- ✧ Dupliquer des affiches de bal sur lesquelles il n'y aurait à ajouter que la date et le lieu. Il faut se renseigner du coût. La maquette de l'affiche a été réalisée par Corentin, le fils de Bruno.

4- COSTUMES

Faire un bilan des costumes pour savoir qui en possède un ou pas.

Se renseigner du tarif pour le nettoyage à sec des costumes pour savoir si l'association pourrait prendre en charge l'entretien des costumes.

5- ANNONCE POUR LES AUTRES ASSOCIATIONS

Suite à un litige sur le samedi 15 octobre (notre bal en même temps qu'un stage de danses de l'Amicale Laïque), le CA décide que nous continuerons à annoncer les activités et animations des autres associations. Cependant, lorsqu'il y aura un conflit de date, l'annonce ne se fera pas par la « voie officielle »(liste mails calibeurdaine par exemple....)

6- PROCHAIN CA

Nous n'avons pas fixé de date. Je vous propose donc le 14 décembre. En effet, les CA ont lieu habituellement environ tous les deux mois et il s'agit d'un mercredi où il n'y a pas d'atelier chants.

Il faudra aussi déterminer un lieu où nous réunir.